



Hôpital Jean-Bouveri : de bonnes nouvelles et des questions

Le Codef a pris connaissance des articles de presse du 23 septembre consacré à la cérémonie des médailles du travail et des départs en retraite au centre hospitalier Jean-Bouveri de Saint-Vallier. Nous adressons nos félicitations aux 51 agent-es honoré-es et nos remerciements à l'ensemble du personnel, qui a traversé une année éprouvante avec un dévouement exemplaire.

Le Codef note avec satisfaction que la presse papier et celle du web continue de désigner l'établissement sous son nom, Jean-Bouveri, et de le situer à Saint-Vallier, sa commune d'implantation. C'est la preuve que ce nom reste vivant dans l'usage et dans la mémoire du territoire.

Nous saluons également les bonnes nouvelles annoncées : l'ouverture de 30 lits d'unité de soins de longue durée (USLD), le maintien des 5 lits de soins continus, la fin des travaux aux urgences et la poursuite des recrutements médicaux.

Ces annonces appellent toutefois quelques questions légitimes, que le Codef pose sans esprit de polémique :

- L'ouverture de 30 lits de long séjour, alors que les soins continus sont seulement maintenus, annonce-t-elle une orientation de l'hôpital bien orientée vers la gériatrie ? Si oui, quelle place resterait à la médecine aiguë pour les 105 000 habitant-es de notre bassin de vie ?
- Le nouvel hôpital est de nouveau promis : « on va l'avoir ce nouvel hôpital ! ». Mais on l'annonce depuis 2022 ! Et depuis, pas un seul coup de pioche n'a été donné à l'emplacement prévu, le site de l'IFSI . Où en sont le calendrier et le financement ?
- Enfin, qui décide ? Tant que la composition et la présidence du Conseil de surveillance ne seront pas conformes au Code de la santé publique, la question de la gouvernance restera posée.

Sur les photos, le Maire de la commune siège de l'hôpital Jean-Bouveri est bien présent. Saint-Vallier a donc droit au cadre de la photo... mais pas au fauteuil de membre du Conseil de surveillance que la loi lui réserve.

Le Codef se félicite de ne plus être seul à poser ces questions. Après la tribune de M. Claude Vermorel, la section du bassin minier du Parti communiste français, membre actif du Codef, vient à son tour d'affirmer publiquement son attachement au nom historique de « Centre hospitalier Jean Bouveri » et à sa localisation à Saint-Vallier. Elle rappelle aussi, à juste titre, qu'un nouvel hôpital n'est rien sans son contenu : spécialités, médecins, lits et postes de soignants. D'où qu'elles viennent, toutes les voix qui défendent notre hôpital sont les bienvenues, et le Codef invite chacune et chacun à les rejoindre.

Les usager-ères n'attendent pas seulement de bonnes nouvelles, mais des engagements précis, datés et vérifiables.

Le Codef continuera d'y veiller, dans le dialogue et en toute transparence.

28 Septembre 2026